



Acte n° 2022C161

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 OCTOBRE 2022

Nombre de Conseillers :
En exercice : 45
Présents : 36
Pouvoirs : 7
Votants : 43

Date de convocation du Conseil Communautaire :
06/10/2022

Le 13 Octobre 2022, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Cécile BAUDOUX, Emille BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Marcel BABAD (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN), Ingrid BESSON, Laëtitia BORDELIER (Pouvoir Gaëlle LICHTLE), Jean-François CHANTELOUBE, Stéphanie PALLIER (Pouvoir Richard PACCAUD), Amina LEGHNIDER (Pouvoir Patrick CHARRONDIERE), Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN), Bernard REY (Pouvoir Emmanuelle CARGNELLI), Pierre ROSET (Pouvoir Christine FORNES).

Secrétaire de séance : Vincent LAUTIER.

OBJET : CULTURE PATRIMOINE - Demande de subvention du Comité de jumelage Ars-Freihalden

M. Yves DUMOULIN, Vice-Président chargé de la culture et de l'économie, présente le projet porté par le Comité de jumelage Ars-Freihalden, en partenariat avec la commune d'Ars-sur-Formans.

Ce projet consiste en l'installation d'un ensemble de deux œuvres d'art sur la commune dans un lieu dédié au jumelage entre Ars-sur-Formans et la commune allemande de Freihalden. Cet ensemble d'œuvres sera réalisé par deux artistes locaux, Jean-Michel DEBILLY, sculpteur sur pierre, et Mirabelle, sculptrice sur métal.

Ce projet s'inscrit dans l'action « créer un parcours patrimonial et touristique » du projet de territoire présenté en Bureau communautaire le 15 avril 2021.

Le coût total du projet est de 21 000 euros, selon de plan de financement suivant :

| Dépenses | | Recettes | |
|---|---------------|-------------------------------|---------------|
| Sculpture Jean-Michel Debilly | 12 600 | Mécènes | 8 500 |
| Sculpture Mirabelle | 6 000 | CCDSV | 5 000 |
| | | Département de l'Ain | 200 |
| | | Région AURA | 1 000 |
| | | Leader | 3 800 |
| Mise en place des projets : déplacement fontaine, etc. | 2 400 | Commune et comité de jumelage | 2 500 |
| | | | |
| Total | 21 000 | | 21 000 |

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 04/10/2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la demande de subvention ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2022.

A Trévoux, le 13/10/2022

Le Secrétaire de Séance,
Vincent LAUTIER

Affichage sous format électronique :

19 OCT. 2022

Le Président,
Marc PECHOUX

